

Plan de gestion 2018

Inquiétudes syndicales pour le personnel

Rappel: voici ce qu'on nous disait en 2013



Voici ce qui s'est réellement passé



Voici ce qu'on nous promet pour 2018

- On ne touchera pas au personnel
- Il n'y a pas trop d'investissements
- Il semble que tout le monde ment... y compris le directeur financier dans ses analyses financières, le Crac dans ses rapports ou les Ministres de Tutelle dans la réalisation de leurs contrôles
- Le CRAC nous comprend et prendra en charge les cotisations de responsabilisations ONSS-APL (caisse des pensions services publics)

Conditions fixées par le CRAC pour plan de gestion

- Rapatriement des bonis constitués des entités consolidées à la ville
- Suppression du crédit spécial de recettes
- **Amélioration notable des balises de coût net de personnel et de fonctionnement, qui reste toute deux largement dépassées, dès 2018 ainsi que dans la trajectoire,**
- L'inscription de crédits au service extraordinaire ne devra être effectué que dans le cadre des seuls engagements ayant force juridique moyennant une marge de sécurité maximum de 400000€ pour les imprévus, dont 50000€ pour l'abattoir,
- Des mesures complémentaires structurelles doivent également être prises afin de pouvoir respecter les conditions du Centre,

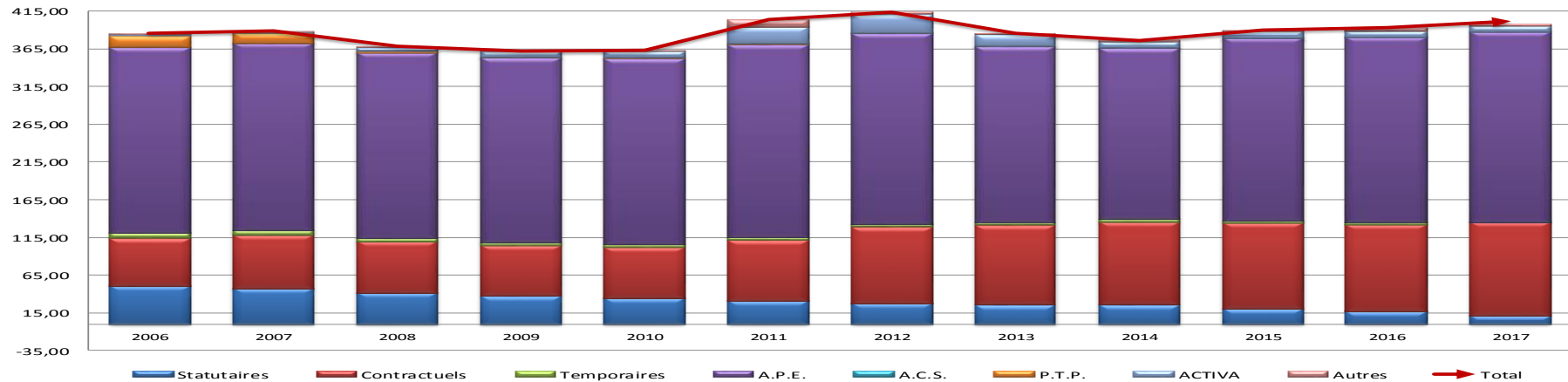
Quelle est la situation en matière d'évolution de volume de l'emploi au 31/12/2017 ?

Effectifs	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Statutaires	105,25	103,75	104,75	63,00	60,00	53,75	50,00	49,75	47,25	41,75	37,50	33,75	30,50	28,00	25,00
Contractuels	42,25	47,50	48,50	52,50	57,50	57,25	60,00	64,00	70,25	67,00	66,75	68,00	80,50	101,00	106,00
Temporaires	11,00	15,50	10,50	9,50	9,25	8,75	8,00	7,00	6,50	5,25	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00
A.P.E.	-	-	-	-	142,25	196,50	227,50	246,50	248,75	245,25	245,00	246,50	255,25	252,00	233,50
A.C.S.	152,75	161,25	167,00	172,25	38,75	0,25	-	-	-	-	-	-	-	-	-
P.T.P.	13,00	9,75	10,75	11,25	11,25	11,00	6,50	15,25	13,25	2,75	0,25	0,50	2,00	1,50	-
ACTIVA	-	-	-	-	-	-	1,00	1,50	1,75	4,50	7,75	8,75	21,75	24,25	15,25
Autres	-	-	-	-	-	0,50	1,00	1,50	1,00	1,75	1,00	1,50	10,00	3,00	2,00
TOTAL	324,25	337,75	341,50	308,50	319,00	328,00	354,00	385,50	388,75	368,25	362,25	363,00	404,00	413,75	385,75

N-1	13,50	3,75	- 33,00	10,50	9,00	26,00	31,50	3,25	- 20,50	- 6,00	0,75	41,00	50,75	- 28,00	
			ZP						Non statutaire	326,50	324,75	329,25	373,50	385,75	360,75

Effectifs	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Statutaires	49,75	47,25	41,75	37,50	33,75	30,50	28,00	25,00	25,50	20,00	16,75	11,75
Contractuels	64,00	70,25	67,00	66,75	68,00	80,50	101,00	106,00	109,25	113,50	114,75	122,75
Temporaires	7,00	6,50	5,25	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	5,00	4,00	4,00	4,00
A.P.E.	246,50	248,75	245,25	245,00	246,50	255,25	252,00	233,50	226,00	241,25	244,50	252,75
A.C.S.	-	-	-	-	-	-	-	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
P.T.P.	15,25	13,25	2,75	0,25	0,50	2,00	1,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ACTIVA	1,50	1,75	4,50	7,75	8,75	21,75	24,25	15,25	8,25	9,75	8,85	8,00
Autres	1,50	1,00	1,75	1,00	1,50	10,00	3,00	2,00	2,25	1,50	4,25	2,75
Total	385,50	388,75	368,25	362,25	363,00	404,00	413,75	385,75	376,25	390,00	393,10	402,00

Evolution de l'effectif



La voici de manière synthétique

- **En 2010: 363 travailleurs**
- **En 2011: 404 travailleurs**
- **En 2012: 413,75 travailleurs**
- **En 2013: 385,75 travailleurs**
- **En 2014: 376,25 travailleurs**
- **En 2018: 402 travailleurs hors pompiers !!!**
- **Mais toujours la perte de la prime de fin d'année ! Dont les chèques repas ne seront jamais une compensation pour le calcul de la pension**

Cotisations de responsabilisation ONSS-APL

- Suite à l'absence totale de plan de nomination depuis plusieurs législatures, voici ce que coûte et coûtera ces cotisations:
- En 2018: 3,1 millions d'€
- En 2020: 4,5 millions d'€
- En 2025: 5,8 millions d'€
- A cela, il faut décompter les 800.000€ de la BMF

Cette cotisation explique-t-elle à elle seule le déficit de la ville ?

- **NON !**
- **Budget 2019:** Le déficit est de **3.567.860€** et la cotisation est de **2.632.015€ - 800.000€ soit 1.832.015**. Le différentiel réel est de 1.735.845 en lieu et place de 935.845.
- **Budget 2020:** Le déficit est de **4.028.852€** et la cotisation est de **3.229.268 €-800.000€ soit 2.429.268**
- **Budget 2023:** Le déficit est de **6.882.693** et la cotisation est de **5.241.472€-800.000€ soit 4.441.472**

1^{ère} conclusion

- La cotisation de responsabilisation pèse lourd sur le budget mais n'explique pas l'intégralité du déficit récurrent de la ville,
- Aucune mesure n'a été prise pour réduire celle-ci dont notamment une politique de nomination qui est totalement inexistante.
- Une aide du CRAC à travers un nouvel emprunt ne fera que reporter le problème sur les générations futures,

Est-ce un problème récent ?

- NON !
- Cette problématique est connue depuis 10 ans... les communes ont reçu à plusieurs reprises des prévisions pluriannuelle de l'ONSSAPL, La ville a même demandé à Ethias de réaliser une étude sur ce sujet.
- Cette cotisation existait déjà lorsque le Bourgmestre était encore Secrétaire Communal.

Autres coûts problématiques

- Zone incendie qui coûte plus cher que prévu car votre bourgmestre a fait une sortie maladroite lors du vote du budget qui faisait l'unanimité (j'y étais dans le public) et que suite à ça, c'est le gouverneur qui a imposé la clé de répartition.
- Prix de la diatribe : 350.000€ à payer en plus par la population Athoise.
- Zone de police: 143€/habitant. Pour rappel, à l'époque où il était SC, votre bourgmestre a pesé de tout son poids pour une zone monocommunale et aujourd'hui...

Peut-on trouver de nouvelles taxes ?

- **Aujourd'hui:**
- **Précompte immobilier:** 3200 centimes additionnels (alors que le maximum est de 2800)
- **IPP:** 8,8 % (Maximum de la circulaire)
- A vous de voir...

A qui la faute ? Ou l'impact du passé !

- Les prédécesseurs ? Messieurs Spitaels, Van Grootenbruel, Denis ?
- En politique, on entend souvent les décideurs attribuer leurs déboires à leurs prédécesseurs et ici à Ath, syndicalement, on entend souvent reprocher au passé l'endettement, l'arrêt des nominations, les investissements hasardeux (palace, hôtel de police, football,..) mais qui était le garant de la légalité à l'époque ? Le secrétaire communal qui n'est autre que votre actuel bourgmestre!

Le véritable héritage

- Les libertés prises avec les règlements et législations
- Les comptes de 2015 et 2016 ont mis en évidence plus de 200 factures pour un montant de plus de 1.000.000€, factures qui ont été payés sous la responsabilité du Collège Communal.
- Pour 2017, les membres du Collège parlent également de plus de 1.100.000€ de factures irrégulières,
- Ces factures sont censées être approuvées par le Conseil communal...Quid ???

Le passé était imprévisible

- Imprévisible pour un ancien secrétaire communal de cette même ville
- Le CRAC a toujours attiré l'attention du Collège sur la situation financière et la ministre a précisé que le Collège n'a jamais suivi les recommandations du CRAC.

Quid de l'après 2013

- Les additionnels sont passés à 3200 en 2018, rapportant 2.500.000€ de plus qu'en 2013, couvrant ainsi en grande partie la cotisation de responsabilisation, plus de déficit à l'exercice propre ?
- Malheureusement, après le sacrifice demandé aux travailleurs, l'autorité a immédiatement fait du recrutement électoraliste pour en arriver à un chiffre équivalent voire supérieur à 2012 si l'on retire l'effectif des pompiers.

Spécificités de la ville d'Ath

- Nombre d'implantations scolaires et de cimetières. Ce choix n'a jamais été remis en cause par l'autorité donc pourquoi s'en plaindre ?
- Les voiries selon l'autorité:
 - Tournai: 698,4 kms – 69 000 hab – 0,0101 km/hab
 - **Frasnes: 423 kms – 12 000 hab – 0,0352 km/hab**
 - Chièvres: 135,2 kms – 6900 hab – 0,0196 km/hab
 - **Soignies: 342 kms – 27 500 hab – 0,0124 km/hab**
 - **Ath: 356 kms -29 000 hab – 0,0123 km/hab**

Peut-on s'en sortir sans aide ?

- Plus maintenant ! Cela était encore possible en 2013 si les recommandations du CRAC et de la tutelle avaient été suivies,
- Maintenant la ville n'a plus son sort entre ses mains,
- Nous craignons que des mesures lourdes doivent être prises soit au niveau du personnel ou des taxes.
- Pour s'en sortir, il faut une aide de la RW et des mesures structurelles mais pour ça, il faut repartir d'une page blanche,

Qu'attendons-nous de vous ?

- Construire un plan de gestion, ENSEMBLE, avec le personnel, les syndicats, tous les partis politiques !
- Que le conseil communal prenne la main et que tout le monde œuvre pour le bien de la ville, de ses habitants et de son personnel, qui risquent d'être les dindons d'une farce que ne les fera pas rire du tout
- La situation est grave, elle justifie que le Conseil communal sorte de sa tour d'ivoire,
- Êtes- vous d'accord ?

Quelle est la marge de négociation ?

- Les mesures doivent être validées par tous et non par un petit groupe d'initiés ! L'avenir du personnel est en jeu, il est normal qu'il ait son mot à dire !
- Favoriser les prestations internes – Est-il normal à l'heure actuelle que certains consultants prestent au sein de la ville alors que des agents ont vu leur temps de travail réduit !
- Revoir les aides aux diverses associations – Il faut les justifier, les objectiver... et non politiser leur octroi !
- Nous le répétons, le Conseil doit reprendre la main ! Sur le plan de gestion, et sur la gestion courante !

Suite

- Nous demandons de supprimer les délégations aux Collège, pour les nominations (non SVP ne pas rire !),
- Pour les recrutements
- ET SURTOUT pour les licenciements !
- Si le conseil ne reprend pas la main MAINTENANT il ne le fera plus JAMAIS !!!

Merci pour votre présence et
votre écoute

Et maintenant, place au débat !